

# Compte rendu de la séance publique du Conseil Municipal de Luc Sur Aude

Séance du 21 avril 2011

## Étaient présents:

Mr Jean Claude Pons  
Mr Parfait Moréno  
Mr Didier Algans  
Mr Thierry Peres  
Mme Eather Falconner  
Mme Patricia Reinhold Von Essen  
Mr Michel Cuguillère

## Étaient excusés:

Mme Najat Garcia  
Mme Rose- Marie Roques  
Mr Frédéric Rigail

Un secrétaire est nommé, Patricia Reinhold von Essen, Jean Claude Pons déclare que la séance peut commencer et donne lecture de l'ordre du jour.

## Ordre du jour

### **1/BUDGET PREVISIONEL COMMUNAL**

Jean Claude Pons présente le budget prévisionnel de 2011

**Dépenses de fonctionnement** : les dépenses qui sont plus ou moins incompressibles sont reportées sur un meme ordre de grandeur que celles de 2010

**Détails des recettes:** nous avons à faire face à une baisse des recettes fiscales suite à disparition de la Taxe professionnelle. Mr Asaro le Percepteur de la trésorerie générale a reçu JC Pons et Mr Gambus Daniel et une estimation exacte de la perte financière a été faite ; par le jeu des compensations et diminution, elle se situe à 7000€. Après un débat sur ces questions et compte tenu de l'importance de prévoir une marge budgétaire pour l'investissement, le Conseil Municipal pense qu'il est important de maintenir les recettes fiscales, qui sont déjà affectées par le gel des dotations annoncées par le Président de la République.

Le Conseil Municipal décide l'augmentation des taxes sur le Foncier bâti qui passe de 23,81 % à 25,37% la Taxe Habitation passe de 23 % à 24,51 % Le foncier non Bati passe de 87,15% à 92,87 % la CFE de 23 % à 24,83% .

Le Conseil Municipal après délibération vote par 6 voix contre 1 pour ces augmentations de taux.

Dépenses investissements : le Maire donne la liste des investissements prévus dans le budget 2011 qui sont importants puisque plusieurs opérations effectuées ou prévues en

2010 seront décaissées en 2011.

Après débat sur ces questions, le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

## **2/BUDGET PREVISIONNEL DE L'EAU**

Jean Claude Pons expose les détails de ce budget. Nous étudions les détails et décidons d'augmenter le prix de l'eau selon le taux d'inflation 2010 de 1.8% selon l'INSEE. Cette hausse modeste s'appliquera au prix de l'eau consommée en 2012 et facturée en 2013. En investissement le renforcement de la station d'épuration est décidé, 35.000€ seront consacrés à cette opération.

Le budget prévisionnel est ensuite voté à l'unanimité des présents.

## **2/QUESTIONS DIVERSES**

### **Maison DELMAS**

L'architecte Mr Pierre Mahut nous présente son premier compte rendu. L'Epfr devrait nous restituer le bâtiment d'ici quelques jours. La maison est bien débarrassée, le débroussaillage a été effectué, un accès est fait entre l'école et la maison permettant un accès de véhicule depuis la place de l'école.

Selon les nouvelles estimations le garage pourrait être aussi restauré et produire un logement T2 à louer rapidement.

**Prévisions** :dépôt du permis fin mai 2011. Début des travaux en Septembre 2011.

### **Délibération**

Le Conseil Municipal après délibération approuve à l'unanimité l'achat définitif du bien et donne mandat au Maire pour effectuer toutes les démarches légales, ainsi que la signature de l'acte d'achat du bien en question

### **ACCA de Luc sur Aude**

Daniel Gambus son Président, nous sollicite pour faire un vide grenier sur le foyer communal le 22 mai 2011 et nous demande si nous pouvons mettre à disposition le local situé sous la terrasse de la mairie pour leur permettre de dépecer le gibier . Les chasseurs effectuerait les travaux eux mêmes.

Le Conseil Municipal après délibération approuve à l'unanimité la mise à disposition de ce local.

### **Vitesse moyenne sur la D118**

Le service des routes du Conseil Général a mesuré la vitesse des véhicule depuis la limitation de vitesse à 50km/h sur le tronçon de la 118 entre les panneaux " Luc sur Aude" ; il ressort de cette étude que 85% des véhicules roulent à 83km/h, soit bien plus que la vitesse autorisée. Par contre nous n'avons plus de vitesse excessive puisque lors du comptage effectué avant la mise des panneau d'agglomération, 10% des véhicules roulaient à plus de 110Km/h. Un débat a lieu sur la signalisation qui semble insuffisante. Le Maire a demandé aux gendarmes d'être présents et visibles sans être pour autant repressifs afin de rappeler par leur présence aux usagers de la route les nouvelles limitations, qui sont un garant de sécurité pour les habitants de Luc.

### **Philippe Manzanéda**

Veut cultiver des plantes médicinales et demande si on peut lui prêter une parcelle. Jean Claude Pons expose le projet et demande si le Conseil Municipal est d'accord pour leur prêter la parcelle du Chemin des Roches.

Le Conseil est d'accord à l'unanimité.

### **Application de la nouvelle réforme territoriale**

Dans le cadre de la nouvelle réforme territoriale un redécoupage des Communautés de Communes est prévu afin de leur donner une nouvelle dimension. Un débat lieu au sein du Conseil faisant clairement ressortir que tous ces membres ne souhaitent ni la disparition des petites communes, lieu de gestion et de débat, ni la disparition de la Communauté de Communes du pays de Couiza, mais au contraire son ouverture aux communes limitrophes constituant son bassin de vie naturel.

Un courrier sera envoyé dans ce sens à Mme le Préfet.

*NB : Hannes Jazosch, le boulanger de Luc, interrompt le Conseil pour le remercier du soucis que le Conseil lui avait témoigné lors de ses problèmes de santé, une bouteille de Blanquette et des petits gâteaux bio sont offerts aux membres.*

La séance est levée à 0h20.

**Fait à Luc le 22/04/2011**

**Le Maire ,**

**JC Pons**